



Petite Enfance et Jeunesse

OBJET : Lancement du projet Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

EXPOSE

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, signé le 19 septembre 2019 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire-Atlantique, la collectivité s'est engagée à créer un poste de coordinateur parentalité et mettre en œuvre un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Il s'agit de proposer aux familles un espace d'accueil convivial, qui accueille de manière libre, gratuite et sans inscription, des jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s), d'un adulte référent comme un assistant maternel, ou encore des futurs parents. La collectivité souhaite offrir un lieu :

- d'échange et de socialisation pour l'enfant ;
- d'accompagnement pour les futurs parents ;
- favorisant la mixité sociale ;
- d'écoute et d'attention mutuelles, respectant la confidentialité.

Compte tenu de l'étendue du territoire, des difficultés de mobilité et d'isolement rencontrées par de nombreuses familles, il est envisagé de créer un LAEP itinérant, sur 5 communes de l'intercommunalité et dans des lieux pouvant accueillir des jeunes enfants avec peu ou pas d'aménagement (médiathèques, accueil périscolaire, ...). Ce LAEP, unique en Loire-Atlantique, pourrait ainsi atteindre toutes les familles du territoire en attente de liens et d'accompagnement à la parentalité grâce à des permanences organisées de manière hebdomadaire et régulière pour fidéliser ce public fragile.

Il serait animé par un coordinateur parentalité, recruté tout début 2021, pour élaborer un projet de fonctionnement et un règlement intérieur, localiser les lieux de permanence, former et animer des bénévoles. Un soutien serait apporté par un éducateur jeunes enfants à 0,5 Equivalent Temps Plein à l'occasion de l'ouverture des permanences, envisagée pour septembre 2021.

Ce projet est pleinement soutenu par la CAF mais également le Département de Loire-Atlantique qui pourrait mettre à disposition du personnel aux côtés de l'équipe intercommunale dans le cadre d'une convention.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Petite enfance et Jeunesse » réunie le 18 novembre dernier et présenté en comité technique le 8 décembre dernier

D É C I S I O N

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) de créer un Lieu d'Accueil Parents Enfants ;
- 2) de solliciter l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique ;
- 3) d'autoriser M. le Président, ou M. le Vice-Président délégué, à signer la convention ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 17 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-450-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-450-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT